



Ma Moto est dans un garage pro qui a fermé HELP

Par Mouf

Bonjour,

je me présente je m'appelle Théo, je m'excuse par avance si mon sujet n'est pas dans le bon topic mais j'avoue que mon problème est un peu particulier je ne saurais même pas dans quoi le classer...

Voilà le problème, en gros début d'été 2018 j'ai acheter une moto d'occasion (de la marque Yxxxxx) aux alentours de 1500? de mémoire, j'ai roulé avec quelques temps jusqu'au moment ou un problème de carburation est apparu (sans rentrer dans les détails ce n'est pas le sujet). J'ai d'abord essayé de réparer moi même mais je ne comprenais pas le problème tout seul j'ai donc décidé de l'amener chez un réparateur/préparateur local (la marque elle même ayant refusé d'effectuer les réparations car moto de 91 donc trop vieille... super...).

Alors une fois chez ce réparateur, si je n'appelais pas, aucune nouvelle. On enchaine les hypothèses différentes avec des commandes de pièces tout les deux mois vu que si je n'appelle pas je n'ai aucune nouvelle.

Au bout de presque un an a tâtonner le réparateur m'annonce qu'il va falloir songé a stopper les réparations car on approche les 700/800? de réparation pour une moto si peu cher ce n'est pas très très rentable... il me précise qu'il va continuer a investiguer et qu'il me recontactera. Ayant entendu le montant actuel des réparations je suis complètement refroidi et autant vous dire que dans ma tête je ne suis pas pressé de récupérer la moto non roulante et avec 700? de frais...

Du coup je laisse le temps passer, 1 an après je rachète une moto, puis encore une autre 1 an après, puis encore une autre, bref j'ai changé 4 fois de moto et autant vous dire que cette moto était un très très lointain souvenir.

Pour vous dire récemment quand mes parents m'en reparle j'étais persuadé de l'avoir vendu.

Maintenant que je me réintéresse a la chose je me dit bin je vais appeler le garage et la plus de garage, il a apparemment mis la clé sous la porte mais avec ma moto a l'intérieur ^^ et la carte grise est bien sûr encore a mon nom la moto m'appartiens donc toujours ^^ comment je suis sensé faire pour me renseigner sur l'emplacement de ma moto et si elle est récupérable ? j'ai chercher un peu sur internet j'ai l'impression d'être le seul dans cette situation ^^ j'imagine que normalement j'aurais du être recontacté pour payer les éventuelles réparations.

Merci d'avance pour votre aide, désolé j'ai raconté toute l'histoire pour mettre dans le contexte donc c'était un peu long.

n'hésitez pas a me demander des précisions ;)

Cordialement

Theo

Par ESP

Bienvenue

Savez vous depuis quand ce garage est fermé ?

Il y a peut être liquidation judiciaire et vous pourriez prendre contact avec le liquidateur.

Par Mouf

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Non je ne sais pas du tout et je ne sais pas comment je peut avoir cette information. Ainsi que le contact du liquidateur

je ne sait pas du tout comment l'obtenir.

Par Mouf

Alors en fouillant un petit peu j'ai trouvé un document officiel qui dit que l'entreprise a fermé le 31/03/2020. Mais je n'ai pas d'autres info sur ce document.

Par Isadore

Bonjour,

Honnêtement, vous risquez de devoir passer ce véhicule par pertes et profits. Depuis six ans, il a dû partir à la casse (vieux véhicule hors d'usage), ou être désossé pour pièces. Essayez de voir si quelque chose sort sur Histovec :
[url=https://histovec.interieur.gouv.fr/histovec/accueil]https://histovec.interieur.gouv.fr/histovec/accueil[/url]

La liquidation judiciaire est finie depuis longtemps.

Finalement, ce véhicule ne vous manque pas, et vous évitez de payer les réparations mais aussi les éventuels frais de garde.

Par Mouf

Bonjour,

Oui honnêtement j'ai peu d'espoir de la revoir comme si de rien était mais je voudrais en avoir le cœur net. Par contre je trouve extrêmement bizarre de ne pas avoir été contacté pour prendre une décision sur l'avenir de la moto, car au final avec l'obligation de résultat je n'aurais sûrement pas eu à payer la totalité des réparations, et surtout comment peut-on prendre la décision de mettre à la casse un véhicule dont le propriétaire n'est pas mis au courant ?

En fait je dirai que oui cette moto ne m'a pas manqué ces dernières années étant persuadé de l'avoir vendu mais comme par hasard maintenant que je sais que j'aurais techniquement pu la récupérer je suis un peu déçu, c'est purement sentimental bien sûr mais maintenant je maîtrise bien plus la mécanique et je serai sûrement en mesure de la réparer.

Bref j'ai envoyé un mail au tribunal de commerce de Toulon qui s'est apparemment chargé de la liquidation, je ne sais pas si ils auront des informations sur ce genre de sujet mais légalement, je pense qu'il y'a clairement eu une faute envers moi rien que le fait de ne pas avoir été consulté...